

Le 3 juin 2021

Chers collègues basés à New York,

Je vous écris pour vous informer des mesures que nous avons prises pour organiser dans les mois à venir le retour progressif dans les locaux du Siège et la reprise des activités en présentiel.

Comme vous le savez, nos locaux sont restés ouverts tout au long de la pandémie et certains membres du personnel, dont les fonctions ne pouvaient être exercées à distance ou dont l'efficacité aurait pâti du télétravail, ont continué de travailler sur place. Je remercie ces collègues pour leur dévouement et leur engagement; nous devons leur exprimer notre pleine gratitude. Je remercie également les collègues qui ont travaillé à distance en toute diligence. Grâce à vous, l'Organisation des Nations Unies a pu poursuivre ses activités essentielles sans interruption majeure.

Depuis mon dernier message sur le retour progressif dans les locaux, en date du 22 avril 2021, le taux de positivité à la COVID-19 a considérablement diminué à New York et l'on peut très facilement se faire vacciner dans les trois États de la région et dans la ville de New York. Les autorités new-yorkaises, aussi bien celles de la municipalité que de l'État, ont examiné les nouvelles directives des CDC (Centers for Disease Control and Prevention) et décidé d'assouplir dans certains cas les restrictions de déplacement et de rassemblement, y compris le port du masque et les règles de distanciation physique.

Compte tenu de l'amélioration de la situation et de la nouvelle réglementation locale, et en application des recommandations de l'Équipe de haut niveau chargée des politiques de gestion des crises, j'ai le plaisir de vous informer qu'à compter du

Cela ne signifie pas que le retour dans les bureaux se fera en une seule fois dès juillet, ni que nous recommencerons à travailler exactement comme avant mars 2020. La transition se fera progressivement, en prenant grand soin de tirer les leçons de l'année écoulée. Dans un premier temps, à compter du 6 juillet 2021, les fonctionnaires seront invités à travailler sur place au moins une journée par semaine, selon un calendrier qui sera établi par chaque équipe en consultation avec le référent Sécurité et santé au travail de leur entité.

Je sais que certains d'entre vous, en raison de circonstances exceptionnelles, ont pu convenir avec leur hiérarchie de retourner sur le lieu d'affectation à une date ultérieure au 6 juillet 2021. Le cas échéant, je demande aux responsables hiérarchiques d'honorer ces engagements, si le travail le permet, et de vous permettre de revenir au plus tard le 1^{er} septembre 2021. L'ensemble du personnel travaillant en dehors du lieu d'affectation devra être de retour au Siège de l'Organisation à cette date. Les cas individuels exceptionnels seront traités par les supérieurs hiérarchiques et, si nécessaire, de manière confidentielle par la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail.

Pour l'instant, nous entendons maintenir des taux d'occupation maximale des bâtiments, établis en fonction de l'évaluation permanente des risques et compte tenu des directives de la municipalité et de l'État et du taux de vaccination du personnel.

La santé, la sûreté, la sécurité et le bien-être des fonctionnaires ont été notre priorité tout au long de la pandémie et continuerons de l'être durant cette nouvelle phase.

À l'appui de la transition, le Bureau des ressources humaines publiera prochainement, pour le Siège à New York, des directives sur le passage de la phase 2 du retour dans les locaux à la « nouvelle normalité ». Ces directives définiront les modalités de travail en vigueur au moment de la transition, y compris ce à quoi doivent s'attendre les fonctionnaires lors du retour sur place, fourniront des conseils sur la façon de travailler au sein d'équipes hybrides, apporteront des informations sur les mesures en faveur de la santé mentale et présenteront les mesures de santé et de sécurité qui continueront d'être en place dans les locaux pendant toute cette période. Des instructions détaillées portant notamment sur les critères d'occupation et les réunions en présentiel seront également publiées en temps utile.

Je demande aux responsables hiérarchiques de continuer à faire preuve de souplesse et de compréhension lorsqu'ils planifieront le retour physique de leurs équipes dans les locaux et de tenir les engagements qu'ils auront pris avant la date du présent message, en fonction des exigences du service.

Fonctionnaires des Nations Unies en poste à New York, nous avons le privilège de pouvoir nous faire vacciner dans le cadre des programmes locaux de vaccination. Si vous ne l'avez pas déjà fait, je vous encourage toutes et tous à profiter de cette chance pour vous faire vacciner et, une fois que vous le serez, à le signaler à vos supérieurs hiérarchiques et sur le portail EarthMed. Ces informations nous permettront de mieux planifier nos activités. Plus vite augmente le taux de vaccination, plus vite sont assouplies les mesures d'atténuation des risques et la réglementation municipale. Connaître le taux de vaccination du personnel de l'ONU permet de décider à quel moment augmenter le nombre de fonctionnaires présents dans les locaux.

Pour l'avenir, je pense que le télétravail et nombre des avantages qu'il présente pourront être intégrés à nos façons de travailler. Une enquête sur la « nouvelle normalité » guidera également nos travaux de planification. Je me réjouis d'entreprendre cette nouvelle étape ensemble avec vous.

Rien à vous. Très amicalement

